

## Domaine Santé

## Filière Sage-femme

## Périnatalité 2

## 1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.3016.F.14

Degré d'études :  Bachelor  Master

Année académique : 2023-2024

Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup> Crédits ECTS : 8

Type :  Module obligatoire  Module optionnel obligatoire  Module optionnel  
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

Catégorie :  Module principal Core course  Module lié au module principal Related course  Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau :  Module de base  Module d'approfondissement  Module avancé

Organisation temporelle :  Module sur 1 semestre  Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres  Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :  Français  Allemand  Anglais

Temps de cours : 111h (55,5%) Temps de travail personnel encadré : 55h (25,5%)

Temps de travail personnel individuel : 34h (17%)

## 2. Prérequis

- Avoir validé le/les modules  
 Avoir suivi le module Périnatalité 1  Pas de prérequis  Autres :

## 3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

**Rôles majeurs exercés** (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

- Rôle d'expert  Rôle de manager  Rôle d'apprenant et de formateur  
 Rôle de communicateur  Rôle de promoteur de la santé  Rôle de professionnel  
 Rôle de collaborateur

**Compétences principales visées** (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

## Toutes les compétences

**Domaines de formation** (Référence : HES-SO. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012, filière de formation Sage-femme*)

- Interventions professionnelles – D1  Problèmes sociaux et sanitaires, réponses institutionnelles – D4  Technologies et leurs fondements scientifiques – D6  
 Professions, institutions et organisations – D2  Sciences de la santé – D5  Projet de formation et projet – D7 professionnel  
 Individus, cultures et sociétés – D3

## Objectifs généraux du module

Ce module vous permettra d'envisager le rôle professionnel de la sage-femme dans tous ses possibles en :

- Intégrant et gérant la complexité des soins dans le réseau multidisciplinaire périnatal dans les cas de :
  - grossesse chez une adolescente,
  - maltraitance,
  - pathologie mentale maternelle,
  - handicap,
  - décès.
- Argumentant votre réflexion et votre raisonnement clinique à partir de situations obstétricales, sur la base d'études de cas et de situations cliniques
- Développant et affinant votre sensibilité en pratique simulée, afin d'offrir une prise en soin subtile dans les situations de violence et de maltraitance.
- Mobilisant et intégrant les apports théorique et pratique afin de répondre, dans la limite de vos compétences, aux situations complexes familiales, obstétricales et néonatales

Haute école de santé  
Genève

- Intégrant les bases de médecine tropicale lors d'une mission à l'étranger
- Percevant les enjeux du rôle professionnel sage-femme en Suisse et à l'étranger par le biais des associations professionnelles nationale et internationale
- Obtenant deux certificats en réanimation adulte et néonatale : BLS et START4NEO (en fonction du contexte sanitaire)

#### 4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

##### Contenus

- Cf. plan de cours pour le détail du contenu

##### Formes d'enseignement et d'apprentissage :

1. Cours magistraux, en distanciel si nécessaire
2. Etudes de cas/situations cliniques
3. Pratiques simulées
4. Jeux de rôle
5. Ateliers pratiques
6. Journées de formation thématique
7. ECOS (Evaluation clinique objectif structuré), **semaine 15**
8. Séminaires : Ecole d'été HES-SO/UQTR (sur candidature, 10 personnes maximum)

##### Exigences de fréquentation :

20% d'absence tolérées sur le nombre d'heures total de cours en présentiel. Les cours mentionnés ci-dessous ont leurs propres exigences.

Cours à présence obligatoire (100% de présence) :

Pratiques Simulées – Ateliers pratique (y compris Examen clinique) - Pratique réflexive - Accompagnement corporel – Relations professionnelles - Séminaires

Les absences à ces types de cours doivent être dûment certifiées (certificat médical) ou justifiées par des causes majeures évaluées par la responsable de module ; ces absences doivent faire l'objet d'une information préalable (e-mail) à la référente du module. Un travail personnel complémentaire peut être exigé, les consignes seront précisées par la référente du module. La date de reddition du travail complémentaire ainsi que sa qualité devront être conformes aux consignes de la responsable de la référente du module.

Si les absences cumulées aux cours à présence obligatoire (avec certificat médical) et aux cours non désignés comme tels dépassent 20% du temps de présentiel total du module, l'étudiant. e ne pourra pas se présenter aux examens.

#### 5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. La présence à l'ECOS formative (Semaine 15)  
La réussite à l'ECOS sommative : 1 note globale est attribuée correspondant à la moyenne des 4 situations évaluées selon le barème fédéral :  
Si le résultat de l'évaluation de 2 situations est en-dessous du nombre de points minimaux exigés pour la réussite, l'étudiant-e devra remédier (voir point 6 ci-dessous).
- B. Une présentation orale en groupe d'une démarche de soins à partir d'une situation de soins interculturelle respectant les consignes annoncées.

Pondération :

Note A : compte pour 100% de la note finale.

Note B : obtient la note « acquis » ou « non acquis » ; Obtenir la note « acquis » est obligatoire pour obtenir la validation du module Périnatalité-2.

##### Note minimale :

**La note minimale exigée pour l'examen A est de 4/6**

**Les candidat.es retenu.es pour le projet d'Ecole d'été HES-SO/UQTR, si la validation est acquis (travaux rendus satisfaisants aux exigences demandées), recevront 0.5 en plus, à leur note finale du module.**

La **validation** du module repose sur l'attribution des 8 crédits ECTS en bloc, pour autant que les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 soient satisfaites.

#### 6. Modalités de remédiation et de répétition

##### Remédiation

- Remédiation possible en cas de note FX (soit entre 3,5 et 3,9) de la Partie A ou « non acquis » de la Partie B au module
- Pas de remédiation

Haute école de santé  
Genève

- si l'examen (A) est insuffisant, une remédiation orale sous la forme d'une présentation de l'analyse d'un cas clinique est exigée.
- si l'examen oral (B) est « non acquis » : un complément écrit portant sur les lacunes sera réalisé par le groupe.

- Période : semaines 36

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.  
En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

### Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. L'ensemble du module est répété y compris la démarche de soins (DDS) de l'étudiant concerné

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance.

## 7. Bibliographie principale

### Maltraitance-Violence :

<http://www.hug-ge.ch/consultation/violence-iumpv>

<http://www.centrelavi-ge.ch/>

<http://www.ge.ch/violences-domestiques/>

<http://ge.ch/stopviolence/>

### Cadre légal :

- Droit civil suisse "Introduction au nouveau droit de la personne protégée" de Philippe Meier et Suzana Lukic Edition Schulthess. (ouvrage de référence)

### Relation:

- Silverman J., Kurtz S., Draper J. (2010). *Outils et stratégies pour communiquer avec le patient*. Chêne-Bourg : Médecine et hygiène. pp 279-287.

### Médecine tropicale :

- Gentilini, M. (Dir.). (2005). Médecine tropicale. Paris : Flammarion Médecine-sciences.
- Médecins sans frontières. (2013). Guide clinique et thérapeutique. Accès <http://apps.who.int/medicinedocs/documents/s17078f/s17078f.pdf>
- Médecins sans frontières. (2007). Obstétrique en situation d'isolement. Accès [http://refbooks.msf.org/msf\\_docs/fr/obstetrics/obstetrics\\_fr.pdf](http://refbooks.msf.org/msf_docs/fr/obstetrics/obstetrics_fr.pdf)
- World Health Organization. Department of Reproductive Health and Research. (2000). *Managing complications in pregnancy and childbirth: a guide for midwives and doctors* Department of Reproductive Health and Research. Accès [http://whqlibdoc.who.int/publications/2007/9241545879\\_eng.pdf](http://whqlibdoc.who.int/publications/2007/9241545879_eng.pdf)

## 8. Responsable du module et enseignants

**Responsable** : Dany Aubert-Burri, ad interim

### Enseignants :

Enseignants vacataires  
Enseignantes de la filière sage-femme

Descriptif validé le 02.02.24 par

Catia Nunno Paillard  
Responsable de la filière